

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**

**Plan de cours**

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL  
STÉPHANIE BELLEMARE-PAGE C-185 5809 s.bellemare-page@cegepmontpetit.ca

**PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ\* AUX ÉTUDIANTS**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	De 10h à 11h ENA/Teams	De 11 h à 12 h Longueuil/ Teams			De 9 h à 10 h Longueuil/Teams
Après-midi		De 14 h à 15 h Longueuil/ Teams			

\*Disponibilités à mon bureau, à Longueuil ou à l'ENA. Les étudiant.es de l'ENA et de Longueuil peuvent me rencontrer en personne ou m'appeler sur Teams durant ces heures.

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL  
Véronique Fortin C-185 2633 [dep.litterature@cegepmontpetit.ca](mailto:dep.litterature@cegepmontpetit.ca)

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

### Énoncé de la compétence

Apprécier quatre œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

### Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

### Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

## ŒUVRES À L'ÉTUDE (PAR ORDRE DE LECTURE)

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 1993, 414 p. (ROMAN, QC)

HÉBERT, Anne, *Le Torrent : nouvelles*, Montréal, Hurtubise, 2011, 163 p. (NOUVELLES, QC)

BEAULIEU, Christine, *J'aime Hydro*, Montréal, Atelier 10, 2019, 259 p. (THÉÂTRE, QC)

KANAPÉ FONTAINE, Natasha, *Bleuets et abricots*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016, 78 p. (POÉSIE, QC)

**À CONFIRMER** : Vous êtes invité.es à vous procurer un billet au coût de 25 \$ à la COOP du Cégep pour assister à la pièce de théâtre *King Dave*, qui sera présentée au Théâtre de la Ville, adjacent au Cégep Édouard-Montpetit, le 22 novembre à 19h. Des questions seront posées sur la pièce à l'examen final. Ceux et celles qui ne pourraient y assister pour une raison ou une autre sont invité.es à communiquer avec l'enseignante dans les plus brefs délais.

## LES LECTURES OBLIGATOIRES COMPRENNENT AUSSI LES EXTRAITS QUI SERONT PARTAGÉS SUR LÉA OU DISTRIBUÉS EN CLASSE.

L'étudiant doit posséder un **dictionnaire** de langue française, soit *Le Robert*, ou *Le Multidictionnaire de la langue française*. Il doit aussi avoir une **grammaire** (comme *La Grammaire pour tous* de Bescherelle), et un livre de conjugaison (*L'art de conjuguer* de Bescherelle).

**Il est également recommandé de vous procurer le livre suivant ou tout autre guide des procédés d'écriture:**

PILOTE, Carole, *Guide littéraire : analyses, plans, rédactions, procédés, genres, courants*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Beauchemin/Chenelière Éducation, 2012, 190 p.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET ANTHOLOGIES

LEMIRE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec*, Montréal, Fides, 7 tomes.

MAILHOT, Laurent, *La littérature québécoise*, Montréal, Typo, 1997, 450 p.

-----, *L'essai québécois depuis 1845. Étude et anthologie*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec/Littérature », 2005, 360 p.

NEPVEU, Pierre et Laurent Mailhot, *La poésie québécoise*, Montréal, Typo, 1996, 642 p.

SAINT-JACQUES, Denis, Maurice Lemire (et al.), *Histoire de la vie littéraire au Québec*, 4 tomes parus.

## ESSAIS CRITIQUES

BIRON, Michel, Dumont, François et Élisabeth Nardout-Lafarge, avec la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007.

DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1996, 397 p.

KWATERKO, Joseph, *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*, Longueuil, Le Préambule, 1989, 268 p.

LEMIRE, Maurice, *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec 1764-1867*, Montréal, l'Hexagone, 1993, 281 p.

MAJOR, Robert, *Parti pris. Idéologie et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec/Littérature », 1979, 341 p.

NEPVEU, Pierre, *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1999, 245 p.

PELLETIER, Jacques, *Le poids de l'histoire. Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995, 346 p.

ROBERT, Lucie, *L'institution du littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 272 p.

SAINT-MARTIN, Lori (dir.), *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2 tomes.

SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du Père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1988, 337 p.

## MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE ET PRÉPARATION À L'ÉPREUVE UNIFORME

PILOTE, Carole, *Guide littéraire : analyses, plans, rédactions, procédés, genres, courants*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Beauchemin/Chenelière Éducation, 2012, 190 p.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

### ***Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe***

*La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.*

*Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :*

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

*En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.*

**\*\*\*SI UN OU UNE ÉTUDIANTE SOUHAITE UTILISER UN ORDINATEUR OU UNE TABLETTE POUR LA PRISE DE NOTES EN CLASSE, IL OU ELLE DEVRA SE PLACER DOS À MOI DE FAÇON À CE QUE JE PUISSE VOIR L'ÉCRAN EN TOUT TEMPS. TOUT TÉLÉPHONE CELLULAIRE VISIBLE EN CLASSE SERA CONFISQUÉ POUR LA DURÉE DU COURS (À L'EXCEPTION DES PAUSES).**

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours de littérature québécoise comporte, pour chaque tranche de deux heures de théorie, deux heures de travaux pratiques et **quatre heures d'étude personnelle** consacrées à la lecture des œuvres obligatoires, aux travaux pratiques ainsi qu'à l'étude des notes de cours en vue des rédactions et de l'examen final.

- Les **ateliers** se dérouleront en classe, parfois en équipe, parfois de façon individuelle. Ils permettront aux étudiants et aux étudiantes de réaliser des exercices d'analyse des textes à l'étude et de maîtriser les étapes de la dissertation critique. Les ateliers sont obligatoires, qu'ils fassent l'objet d'une évaluation ou non, et sont nécessaires à la réussite du cours.
- Les **rédactions** (plans, paragraphes, dissertations) auront lieu en classe ou à la maison et porteront sur les différentes étapes de la rédaction d'une dissertation critique.
- Les **contrôles de lecture ou les tables rondes** viseront à évaluer si les étudiants ont bien lu l'œuvre obligatoire et bien saisi son sujet et s'ils sont en mesure de bien interpréter certains passages importants.
- L'**examen final** servira à évaluer les connaissances littéraires et historiques acquises par les étudiants tout au long de la session.

L'approche privilégiée pour ce cours de littérature québécoise est thématique et sociohistorique. La session sera consacrée à l'étude de textes complets et d'extraits de différentes époques en lien avec un thème en particulier, qu'il s'agisse du territoire, de la nordicité, des idéologies de conservation/de contestation, de la langue et de l'identité nationale, du voyage, des cultures autochtones et de la contemporanéité. L'un des objectifs du cours étant la préparation à l'Épreuve uniforme de langue et de littérature, les étudiants et étudiantes feront des exercices et des

évaluations permettant de les préparer à la rédaction finale d'une dissertation critique complète. Des stratégies de correction et de révision de textes seront également enseignées.

## PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>Semaine 1 (Du 23 au 27 août)</b>            A) Présentation du plan de cours. Introduction à la littérature québécoise. Récits des jésuites, colonisation, évangélisation.            -----            B) La dissertation critique et l'Épreuve uniforme de langue et littérature.</p>	Commencer à lire <i>Bonheur d'occasion</i> . Lire les documents sur Léa.
<p><b>Semaine 2 (Du 30 août au 3 septembre)</b>            A) Les débuts de la littérature québécoise : folklore et culture orale au XIX<sup>e</sup> siècle            B) Atelier comparatif de deux contes québécois</p>	Continuer à lire <i>Bonheur d'occasion</i> . Lire l'un des deux contes québécois.
<p><b>Semaine 3 (Du 7 septembre au 13 septembre)</b>            A) Contrôle de lecture sur <i>Bonheur d'occasion</i> (première partie) (5 %)            Analyse en classe de la première moitié de <i>Bonheur d'occasion</i>.            -----            B) Analyse en classe de la première moitié de <i>Bonheur d'occasion</i> (suite).</p>	Avoir terminé la lecture de la première moitié de <i>Bonheur d'occasion</i> (jusqu'à la page 197)
<p><b>Semaine 4 (Du 14 au 20 septembre)</b>            A) Modernité en poésie québécoise. Exemples d'analyses de poèmes.            -----            B) Atelier d'analyse de poèmes (10 %) (min. 250 mots)</p>	Poursuivre la lecture de la deuxième moitié de <i>Bonheur d'occasion</i> (pages 198 à 405).
<p><b>Semaine 5 (Du 21 au 27 septembre)</b>            A) Contrôle de lecture sur <i>Bonheur d'occasion</i> (deuxième partie) (5 %). Analyse en classe de la deuxième moitié de <i>Bonheur d'occasion</i>.            -----            B) Analyse en classe de la deuxième partie de <i>Bonheur d'occasion</i>.</p>	Terminer la lecture de <i>Bonheur d'occasion</i> .
<p><b>Semaine 6 (Du 28 septembre au 4 octobre)</b>            A) L'idéologie de contestation. Refus global. Poètes de l'Hexagone.            -----            B) Poésie identitaire des années 1960-1970. De la contre-culture à la Nuit de la poésie.</p>	Commencer à lire <i>Le Torrent</i> .
<p><b>Semaine 7 (Du 5 au 18 octobre)</b>            A et B) Dissertation critique partielle. (15 %)</p>	Continuer à lire <i>Le Torrent</i> .

<p><b>Du 11 au 15 octobre</b>  <b>Pas de cours (semaine de lecture)</b></p>	<p>Terminer la lecture du <i>Torrent</i>.</p>
<p><b>Semaine 8 (Du 19 au 25 octobre)</b>  A) Contrôle de lecture sur <i>Le Torrent</i> d'Anne Hébert (5 %). Analyse en classe de la nouvelle <i>Le Torrent</i>.  -----  B) Analyse en classe des autres nouvelles du recueil.</p>	<p>Commencer à lire <i>J'aime Hydro</i>.</p>
<p><b>Semaine 9 (du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre)</b>  A) La littérature de la Révolution tranquille. Les écrivains de l'Hexagone.  B) Atelier : Recours didactique, de Gaston Miron.</p>	<p>Continuer à lire <i>J'aime Hydro</i>.</p>
<p><b>Semaine 10 (du 2 au 8 novembre)</b>  A) Rencontres individuelles – retour sur la dissertation partielle. La dissertation critique complète  B) Mise en contexte de <i>J'aime Hydro</i></p>	<p>Continuer à lire <i>J'aime Hydro</i>.</p>
<p><b>Journée JR : 9 novembre</b>  <b>Dissertation critique complète <u>comparée</u> en classe (durée 4h30) (25 %)</b></p>	<p>Continuer à lire <i>J'aime Hydro</i>.</p>
<p><b>Semaine 11 (du 10 au 16 novembre)</b>  Cours levés – lecture de <i>J'aime Hydro</i></p>	<p>Continuer à lire <i>J'aime Hydro</i>.</p>
<p><b>Semaine 12 (du 17 au 23 novembre)</b>  Tables rondes sur <i>J'aime Hydro</i> (10 %)</p>	<p>Lire <i>Bleuets et abricots</i>.</p>
<p><b>Semaine 13 (du 24 au 30 novembre)</b>  A) Littérature autochtone : <i>Bleuets et abricots</i>  B) Cours levé pour la représentation de <i>King Dave</i>, au Théâtre de la ville (à confirmer).</p>	<p>Lire <i>Bleuets et abricots</i> et faire le travail.</p>
<p><b>Semaine 14 (du 1<sup>er</sup> au 7 décembre)</b>  A et B) Analyse du recueil <i>Bleuets et abricots</i>  Retour sur la dissertation critique complète.  Remise du travail personnel sur <i>Bleuets et abricots</i> (10 %)</p>	<p>Réviser pour l'examen final.</p>
<p><b>Semaine 15 (du 10 au 17 décembre)</b>  Examen commun (examen final, date à confirmer) (10 %)</p>	<p>Étudier pour l'examen final.</p>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôle de lecture sur <i>Bonheur d'occasion</i> (première partie)	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Semaine 3	5 %
Atelier d'analyse de poèmes (min. 250 mots)	<b>Évaluation individuelle, en classe</b>	Semaine 4	10 %
Contrôle de lecture sur <i>Bonheur d'occasion</i> (deuxième partie)	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Semaine 5	5 %
Dissertation critique partielle (min. 450 mots)	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Semaine 7	15 %
Contrôle de lecture sur <i>Le Torrent</i> d'Anne Hébert	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Semaine 8	5 %
<b>Dissertation critique complète comparée en classe*</b> (min. 900 mots)	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Journée JR : 9 novembre	30 %
Tables rondes sur <i>J'aime Hydro</i>	<b>Évaluation individuelle orale, en classe</b>	Semaine 12	10 %



Travail personnel sur le recueil <i>Bleuets et abricots</i> (min. 700 mots)	<b>Évaluation individuelle écrite, à la maison</b>	Semaine 14	10 %
<b>Examen final*</b>	<b>Évaluation individuelle écrite, en classe</b>	Semaine 15	10 %

**TOTAL : 100**

**\*L'évaluation terminale** de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

**DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

<b>ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>ATELIER D'ANALYSE DE POÈMES:</b> il s'agit d'analyser des poèmes (figures, structure) de manière à montrer la compréhension de ceux-ci et la capacité de les situer dans leur contexte historique et littéraire. L'étudiant.e devra montrer une sensibilité aux images utilisées par le ou la poète et être capable de les expliquer dans un langage clair. Il ou elle devra aussi être capable d'établir des liens comparatifs entre eux.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</li> <li>(2) Comparer des textes.</li> <li>(6) Réviser et corriger le texte.</li> </ul>	<p>Qualité de la lecture littéraire</p> <p>Qualité de l'analyse</p> <p>Capacité à situer l'œuvre dans son contexte</p> <p>Qualité de la langue</p>
<p><b>CONTRÔLES DE LECTURE et TABLES RONDES:</b> il s'agit pour l'étudiant-e de répondre à des questions sur une œuvre littéraire à l'étude. Les objectifs de l'évaluation sont de mesurer la compréhension de lecture de l'élève et sa capacité à formuler sa pensée critique à l'oral ou à l'écrit.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</li> <li>(6) Réviser et corriger le texte.</li> </ul>	<p>Justesse des réponses</p> <p>Qualité de l'analyse- et de la réflexion</p> <p>Qualité de la langue</p>

<p><b>DISSERTATIONS CRITIQUES</b> : Il s'agit d'évaluer si l'étudiant-e est capable de rédiger une dissertation critique partielle et une dissertation critique complète (analogique-comparative) et de réviser/corriger ses textes.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</li> <li>(2) Comparer des textes.</li> <li>(3) Déterminer un point de vue critique.</li> <li>(4) Élaborer un plan de rédaction.</li> <li>(5) Rédiger une dissertation critique de 900 mots.</li> <li>(6) Réviser et corriger le texte.</li> </ul>	<p>Justesse des figures identifiées</p> <p>Qualité du plan (choix et formulation des idées principales/secondaires, des preuves et des explications)</p> <p>Qualité de l'analyse et de la compréhension des textes</p> <p>Qualité de la langue</p>
<p><b>TRAVAIL PERSONNEL SUR <i>Bleuets et abricots</i></b> : travail individuel qui vise à évaluer la capacité de l'étudiant-e à poser un regard analytique, critique et personnel sur un recueil de poésie.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</li> <li>(6) Réviser et corriger le texte.</li> </ul>	<p>Qualité de la réflexion</p> <p>Qualité de l'analyse</p> <p>Qualité de la langue</p>
<p><b>EXAMEN FINAL</b> : examen qui vise à évaluer les connaissances historiques et littéraires acquises durant la session.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</li> <li>(6) Réviser et corriger le texte.</li> </ul>	<p>Justesse des réponses</p> <p>Qualité de la langue</p>

\*\*Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### (2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

### Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entrainées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### (4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : [http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA\\_2015-09-21.pdf](http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf).

### (5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentations-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

### (6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

#### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### **LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par voie à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE****O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1 Structure
- S2 Concordance verbale
- S3 Marqueurs de relation
- S4 Pronoms et déterminants
- S5 Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)****T TYPOGRAPHIE**

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques